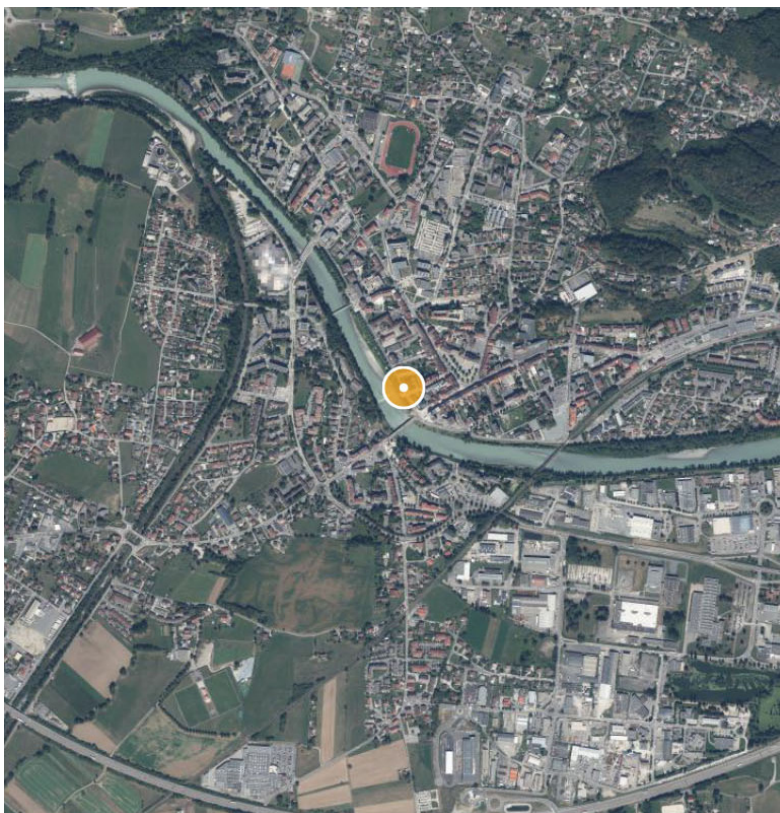




Vue aérienne générale - Repérage du projet



Vue aérienne 1/2000ème - Lieu du projet : 18 quai du parquet, 74 130 Bonneville

BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

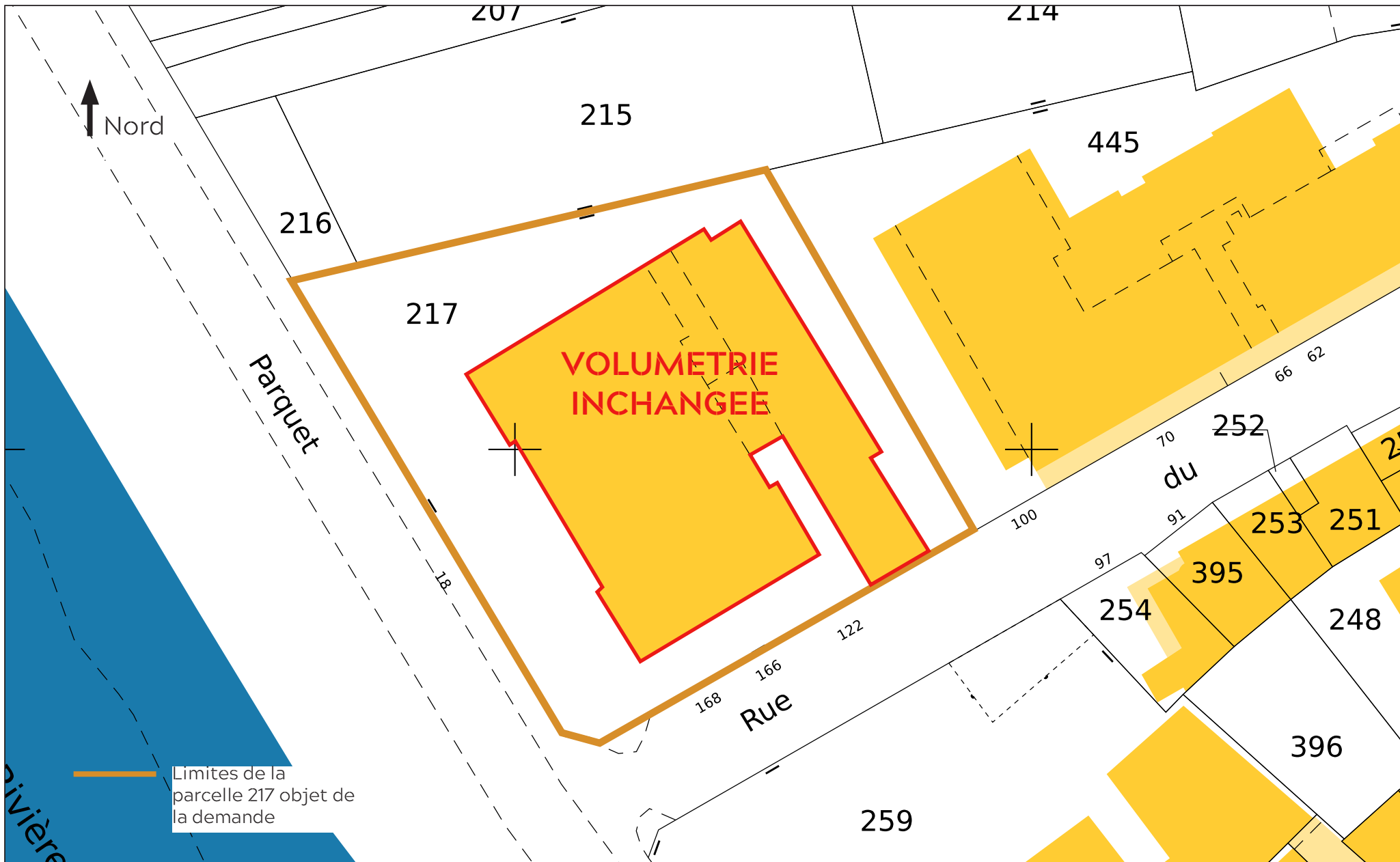
Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

**Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville**
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC1
PLAN DE SITUATION

novembre 2025

échelle :



BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

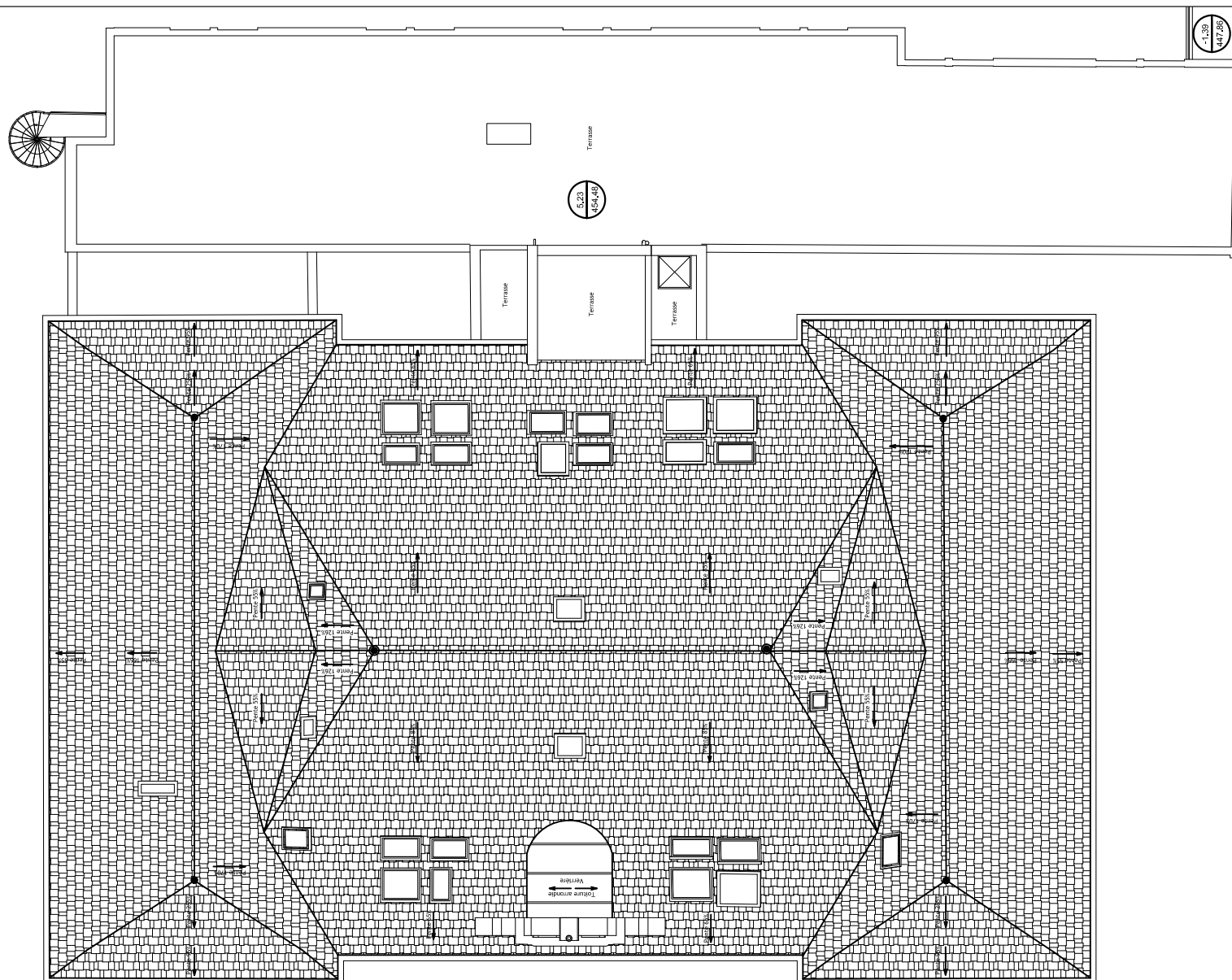
Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC2
PLAN DE MASSE

novembre 2025

échelle : 1/500e



Plan des toitures
Etat existant

BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

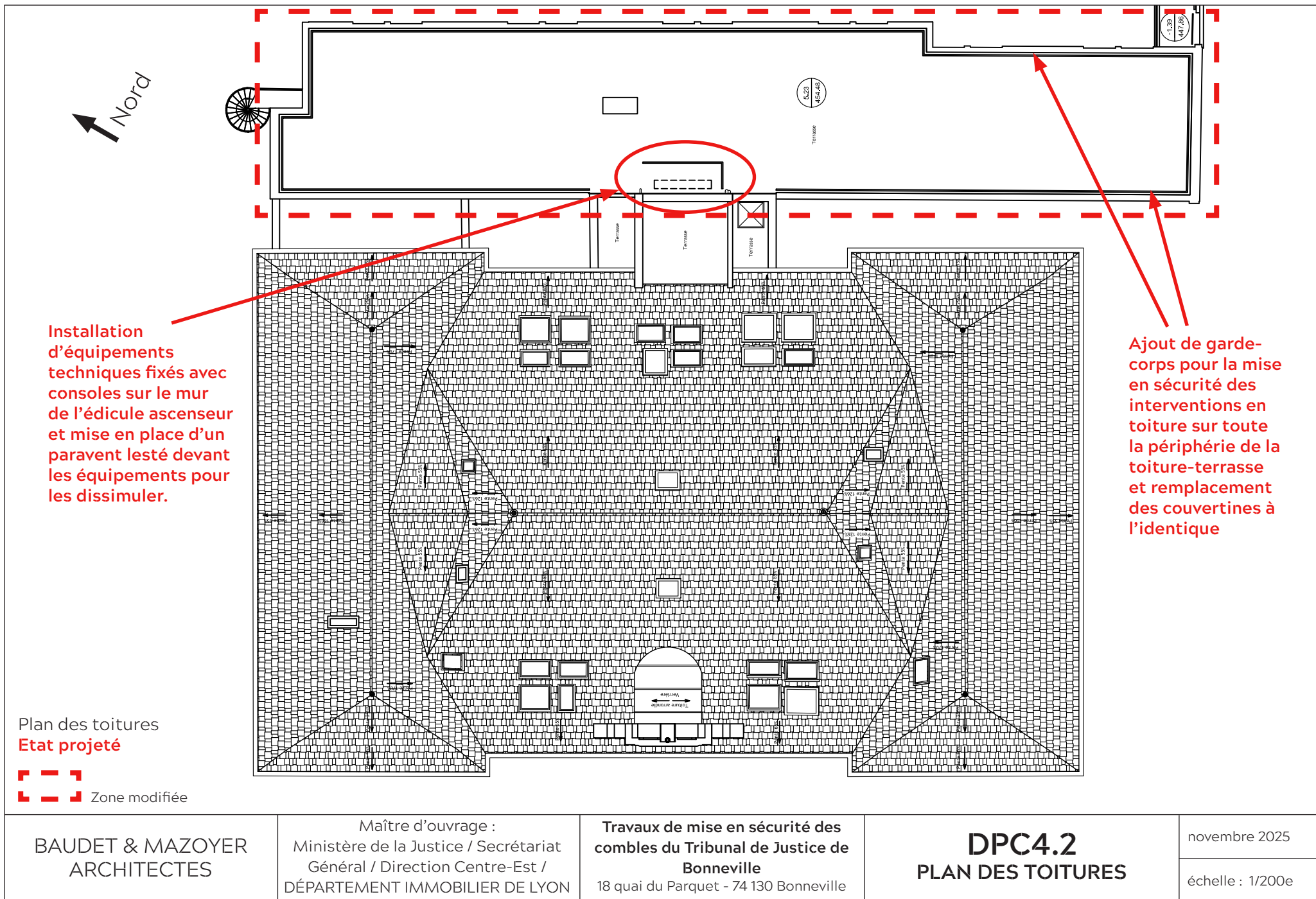
Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC4.1
PLAN DES TOITURES

novembre 2025

échelle : 1/200e





Elévation sud-ouest
Etat existant

BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

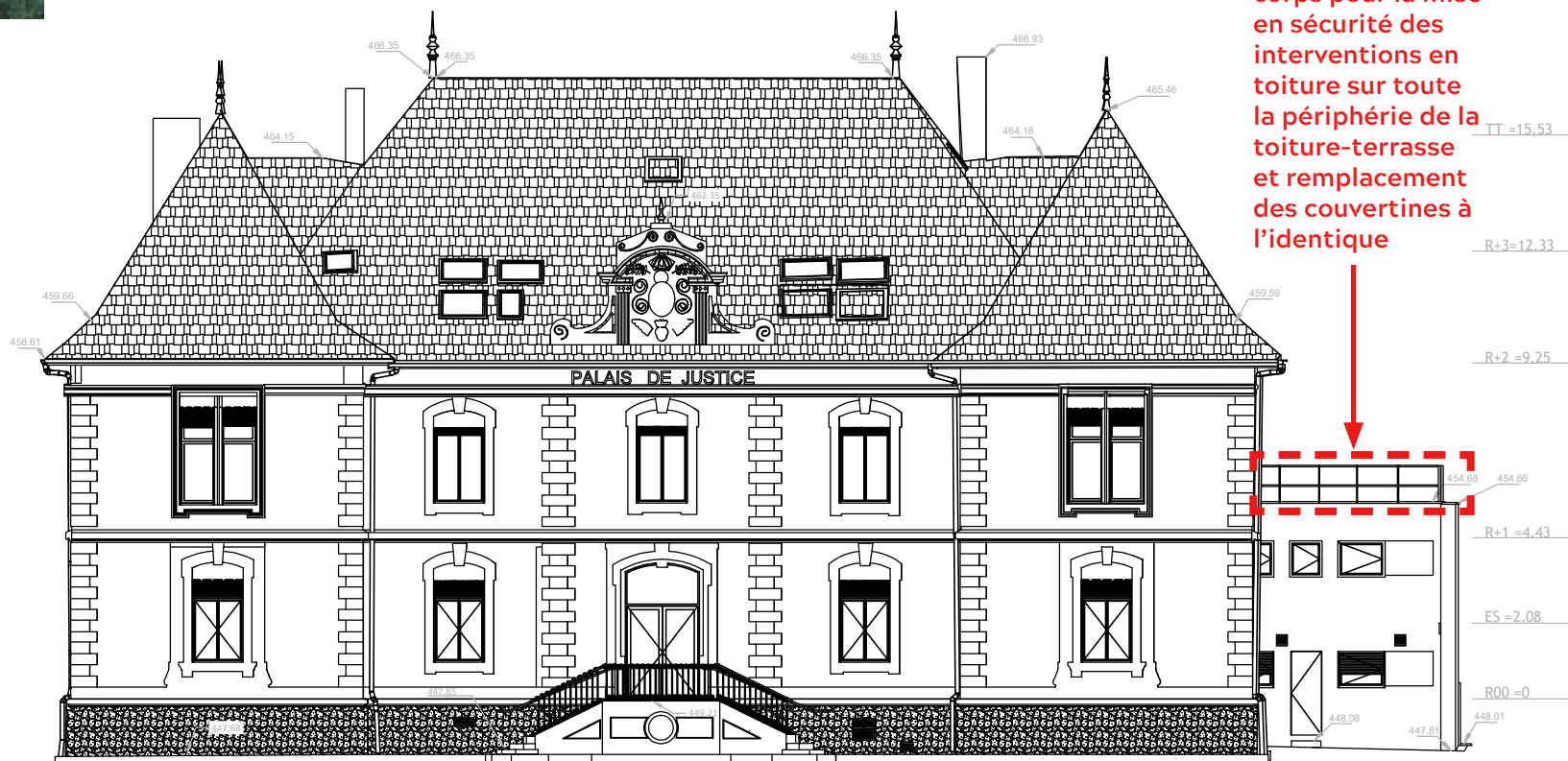
Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC4.3
PLAN DES FACADES

novembre 2025

échelle : 1/200e



Ajout de garde-corps pour la mise en sécurité des interventions en toiture sur toute la périphérie de la toiture-terrasse et remplacement des couvertines à l'identique

Elévation sud-ouest
Etat projeté

 Zone modifiée

BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC4.4
PLAN DES FACADES

novembre 2025

échelle : 1/200e



Elévation sud-est
Etat existant

BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC4.5
PLAN DES FACADES

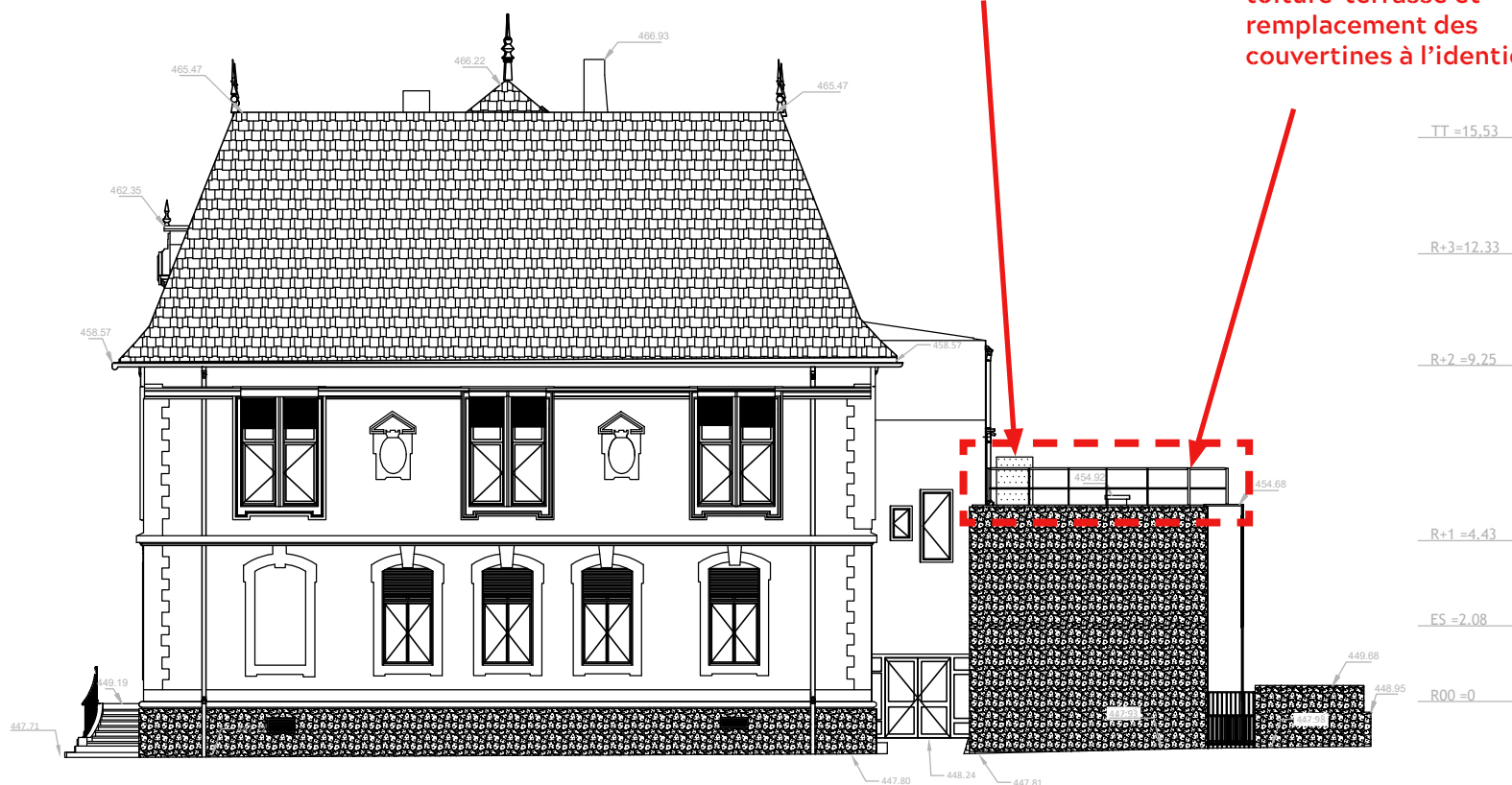
novembre 2025

échelle : 1/200e



Installation d'équipements techniques fixés avec consoles sur le mur de l'édicule ascenseur et mise en place d'un paravent lesté devant les équipements pour les dissimuler.

Ajout de garde-corps pour la mise en sécurité des interventions en toiture sur toute la périphérie de la toiture-terrasse et remplacement des couvertines à l'identique



Elévation sud-est
Etat projeté



BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC4.6
PLAN DES FACADES

novembre 2025

échelle : 1/200e



Elévation nord-est
Etat existant

BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

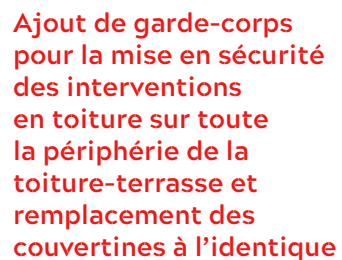
Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC4.7
PLAN DES FACADES

novembre 2025

échelle : 1/200e



Installation d'équipements techniques fixés avec consoles sur le mur de l'édicule ascenseur et mise en place d'un paravent lesté devant les équipements pour les dissimuler.



Elévation nord-est
Etat projeté



Zone modifiée

BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

**Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonnevill**
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC4.8

PLAN DES FACADES

novembre 2025

échelle : 1/200e



Elévation nord-ouest
Etat existant

BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC4.9
PLAN DES FACADES

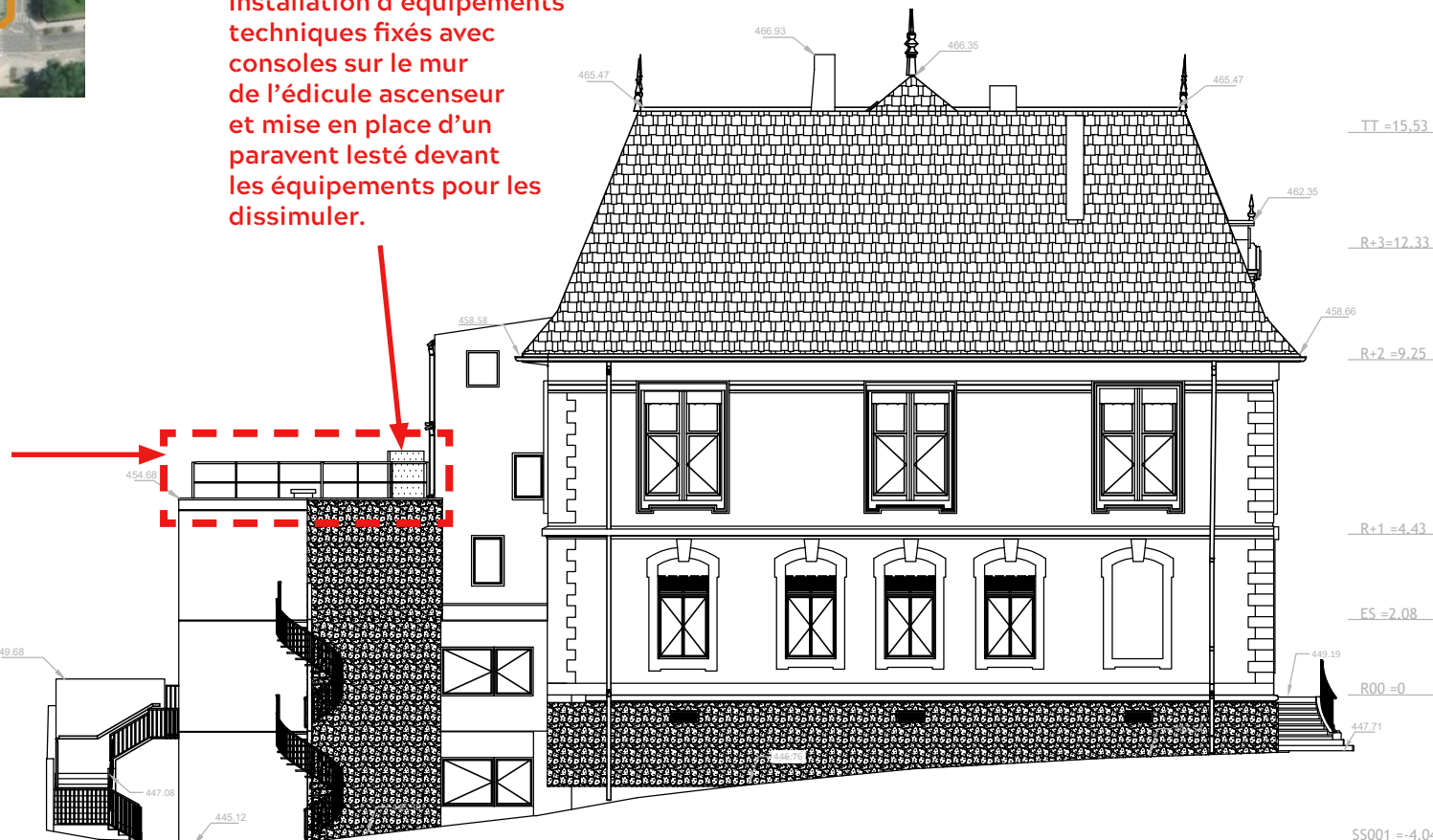
novembre 2025

échelle : 1/200e



Installation d'équipements techniques fixés avec consoles sur le mur de l'édicule ascenseur et mise en place d'un paravent lesté devant les équipements pour les dissimuler.

Ajout de garde-corps pour la mise en sécurité des interventions en toiture sur toute la périphérie de la toiture-terrasse et remplacement des couvertines à l'identique



Elévation nord-ouest
Etat projeté

  Zone modifiée

BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC4.10
PLAN DES FACADES

novembre 2025

échelle : 1/250e



Vue depuis la rue du Carroz
de l'élévation nord-est
Etat existant

BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC6.1
INSERTION

novembre 2025

échelle :



Ajout de garde-corps pour la mise en sécurité des interventions en toiture sur toute la périphérie de la toiture-terrasse et remplacement des couvertines à l'identique



Vue depuis la rue du Carroz de l'élévation nord-est
Etat projeté

BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

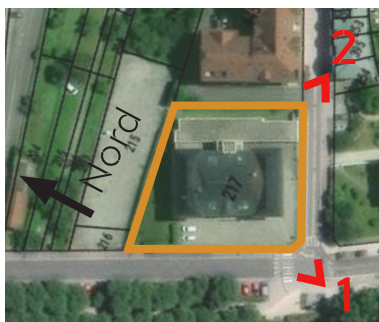
Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC6.2
INSERTION

novembre 2025

échelle :



Vue 1 - Angle quai du Parquet et rue du Carroz



Vue 2 - Angle rue du Carroz et limite séparative façade nord-est



**BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES**

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

**Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville**
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

**DPC7
ENVIRONNEMENT PROCHE**

novembre 2025

échelle :



Vue 1 - Quai du Parquet



Vue 2 - Rue du Carroz



**BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES**

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

**Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville**
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

**DPC8
ENVIRONNEMENT LOINTAIN**

novembre 2025

échelle :

PROJET ARCHITECTURAL

1 - Situation du projet

Le Tribunal de Justice de Bonneville se situe 18 Quai du Parquet. Le bâtiment est situé en zone UE du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Bonneville. Cette zone concerne les secteurs déjà urbanisés de la commune à vocation principale d'équipements publics ou d'intérêt collectif.

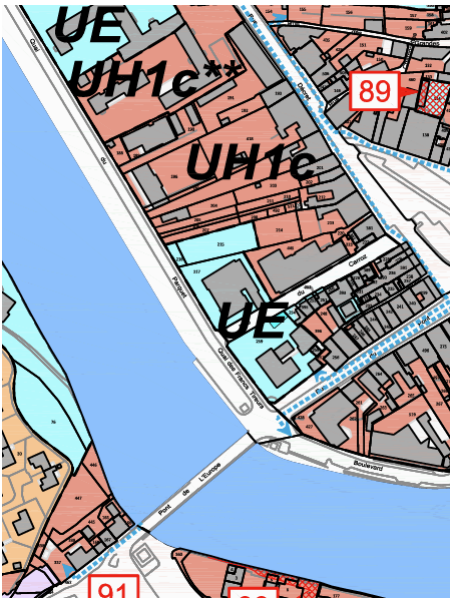
Le bâtiment est situé dans le périmètre AC1 de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits de la Colonne de Charles Félix, de la Fontaine place de l'Hôtel de Ville et du Château comtal, déterminé par un rayon de 500 m autour de chaque monument. Dans ce contexte, le présent dossier sera soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France, que nous avons rencontré sur site le 11/06/2025 pour une présentation du projet en cours.

2 - Présentation des travaux

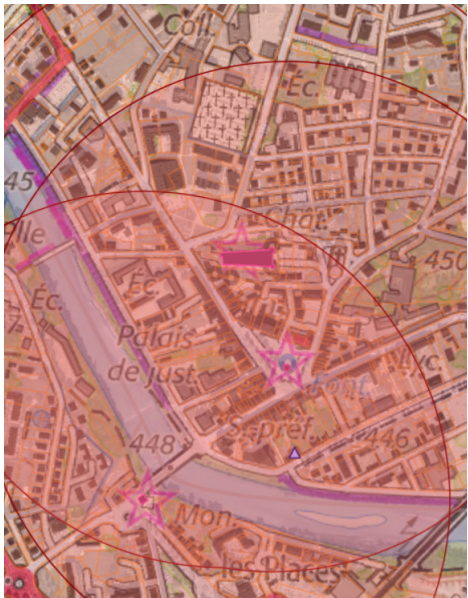
Le bâtiment historique du Palais de Justice a été construit en 1869. Il a été rénové et une extension (appelée «annexe») a été ajouté au nord-est du bâtiment principal en 1980.

Le bâtiment historique s'organise sur 4 niveaux : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 1er étage et une 2ème étage partiel aménagé dans un volume fermé dans les combles. L'annexe s'organise sur 3 niveaux (rez-de-jardin, rez-de-chaussée et 1er étage). Les 2 bâtiments présentent des différences de niveaux gérées par un escalier et un ascenseur positionnés entre les 2 constructions, émergeant au-dessus de l'annexe et permettant l'accès à sa toiture terrasse.

Le Ministère de Justice a engagé un programme de travaux pour la mise en sécurité des combles qui fait l'objet d'une demande d'autorisation de modifier un ERP déposée en parallèle de cette présente demande.



Extrait règlement graphique PLU



Extrait Atlas des Patrimoines

D'autres travaux découlent directement de la mise en sécurité et sont l'objet de cette demande, ils consistent :

- (2.1) à installer en toiture de l'annexe les équipements techniques nécessaires au chauffage et rafraichissement des bureaux au niveau 2
- (2.2) à installer un dispositif devant ces équipements pour les dissimuler
- (2.3) à mettre en oeuvre des protections collectives sur la périphérie de la toiture terrasse de l'annexe pour la mise en sécurité des interventions.

BAUDET & MAZOYER ARCHITECTES	Maître d'ouvrage : Ministère de la Justice / Secrétariat Général / Direction Centre-Est / DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON	Travaux de mise en sécurité des combles du Tribunal de Justice de Bonneville 18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville	DPC11.1 NOTICE ARCHITECTURALE	novembre 2025
				échelle :

2.1/ Localisation des équipements techniques extérieurs

Les appareils seront fixés sur des consoles sur l'édicule du noyau ascenseur-escaliers entre le bâtiment historique et l'annexe. Les appareils seront centrés sur la face nord-est de l'édicule, comme illustré ci-dessous.



BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC11.2
NOTICE ARCHITECTURALE

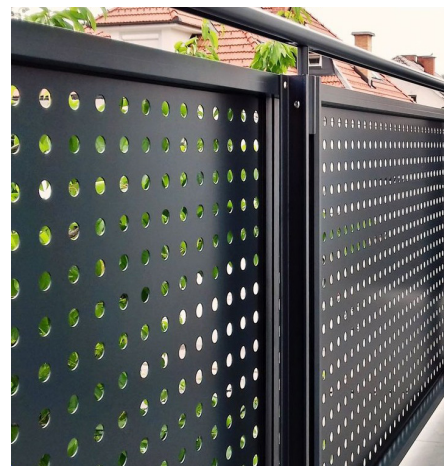
novembre 2025

échelle :

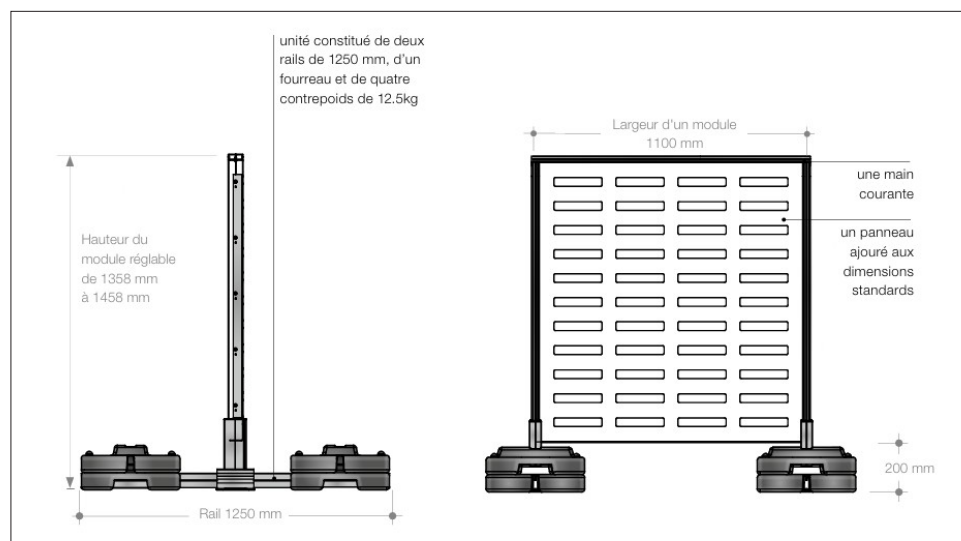
2.2/ Habillage des équipements techniques extérieurs

Pour répondre à la demande de l'ABF que nous avons rencontré sur site le 11/06/2025, nous avons prévu un habillage devant les équipements techniques correspondant à un paravent lesté. Cette solution permet de ne pas intervenir sur l'étanchéité en perçant la dalle de toiture.

Le paravent sera constitué d'une tôle perforée, avec des perforations suffisantes pour éviter la prise au vent des panneaux. Il aura une hauteur de 1,50 m par rapport au niveau du sol (hors gravillon) pour dissimuler les appareils. La tôle aura des perforations rondes et régulières (principe ci-contre) pour éviter l'aspect trop technique illustré dans les schémas ci-dessous. Le paravent sera laqué dans la teinte beige clair de la façade de l'édicule devant lequel il sera mis en oeuvre.



Principe de perforation des paravents, en habillage devant les équipements techniques



Exemple de produit adapté pour l'habillage des équipements techniques (modèle Paravent de chez Dani Alu ci-contre).

BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC11.3
NOTICE ARCHITECTURALE

novembre 2025

échelle :

2.3/ Protections collectives

La toiture terrasse n'étant pas équipée de protections collectives, pour répondre à la demande du Coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé missionné par la maîtrise d'ouvrage pour accompagner ces travaux, nous avons prévu la mise en oeuvre de protections collectives sur sa périphérie.

Pour limiter leur impact, nous avons prévu des protections droites sans remplissage à minima avec les 2 lisses horizontales réglementaires. Le garde-corps sera laqué en cohérence dans la teinte beige clair des paravents et des façades.

La fixation des garde-corps sera faite par l'intermédiaire de sabots en Z fixés sur la partie horizontale de l'acrotère permettant de déporter le garde-corps sur le côté intérieur de la terrasse, le décalant en retrait du plan vertical de la façade de 25 cm à minima. Ce système de fixation permet aussi d'éviter les découpes de couverture afin d'assurer une étanchéité parfaite du relevé.

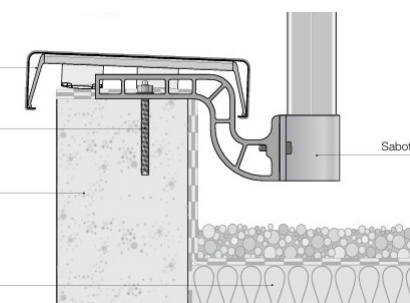
La hauteur du garde-corps sera de 1 m au-dessus du niveau de l'acrotère (entre 10 et 15 cm de relevé d'acrotère au-dessus du fini de la terrasse). Pour la mise en place des garde-corps techniques, les couvertines existantes devront être déposées et seront remplacées à l'identique.

Couvernet® à bords arrondis avec support standard rehaussé

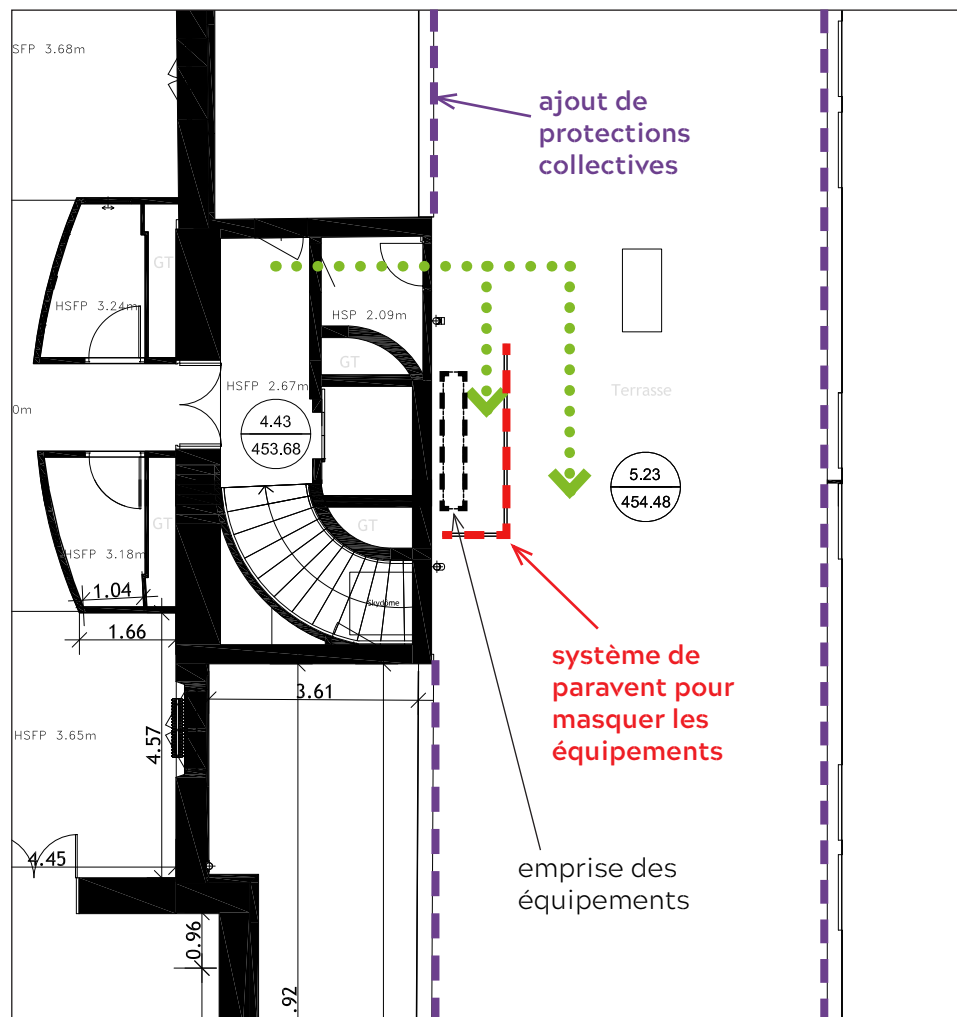
Fixation

Acrotère

Complexe d'étanchéité suivant DTU



Exemple de produit (garde-corps Barrial de chez Dani Alu) :



BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC11.4
NOTICE ARCHITECTURALE

novembre 2025

échelle :



Photomontage avec le système de paravent devant les équipements techniques et les protections collectives en périphérie de la toiture terrasse.

BAUDET & MAZOYER
ARCHITECTES

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Justice / Secrétariat
Général / Direction Centre-Est /
DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LYON

Travaux de mise en sécurité des
combles du Tribunal de Justice de
Bonneville
18 quai du Parquet - 74 130 Bonneville

DPC11.5
NOTICE ARCHITECTURALE

novembre 2025

échelle :